

“ Q. C'est la raison pour laquelle vous croyez que vos pêcheurs ne retireront aucun bénéfice du privilège de la pêche sur les côtes?—R. Non, il n'en retireraient aucun, parce que la provision de maquereau serait augmentée et le prix diminué.

“ Q. Admettez-vous que la réduction du prix soit à l'avantage des consommateurs? Vous l'admettez.—R. Oui.

“ Q. Comme résultat final, vous payez moins cher votre poisson?—R. Oui.

“ Q. C'est-à-dire les consommateurs des Etats-Unis le paient moins cher?—R. Oui.

Page 326—Lakeman :—

“ Q. Les pêcheurs américains veulent rétablir le droit sur le poisson, je suppose?—R. Je n'en sais rien, je vous assure; mais je pense que naturellement, ils voudraient le rétablir, afin d'exclure notre poisson de leur marché.

“ Q. Je suppose que le consommateur achetait son poisson à plus bas prix, grâce à l'abolition du droit d'entrée, et attendu que votre poisson avait accès sur les marchés américains?—R. Le consommateur, dans ce cas-là, devait payer son poisson moins cher; plus il y a de poisson sur le marché, plus le prix en est réduit.

“ Q. Le traité qui admet votre poisson sur les marchés américains, sur le même pied que le poisson américain, n'a-t-il pas pour résultat de réduire le prix du poisson sur le marché?—R. Sans doute.

“ Q. Ainsi le consommateur paie moins cher son poisson?—R. Evidemment. Quand le hareng est en abondance, le prix en est moins élevé.

“ Q. Il résulte encore que, bien qu'une certaine classe de pêcheurs puisse perdre quelque chose par l'admission en franchise du poisson anglais sur les marchés américains, le public américain y gagne cependant?—R. Quand le poisson s'achète à plus bas prix? Sans doute le prix du marché est alors également réduit. C'est évident.

“ Q. Le consommateur paie alors son poisson moins cher?—R. Incontestablement. Plus il y a de poisson sur le marché, moins cher il se vend.”

Page 389. — Sylvanus Smith :—

“ Q. En supposant que le maquereau, pris dans les eaux anglaises, fût exclu, cela aurait-il, ou n'aurait-il pas de l'influence sur le prix de votre poisson? Admettant qu'un quart du poisson consommé par les Etats-Unis fût exclu, cela aurait-il de l'influence sur le prix des autres trois quarts?—R. Quelque peu, peut-être très-peu. Je crois que cela aurait pour effet de stimuler notre industrie nationale.

“ Q. Comment la stimulerait-il? En haussant les prix, n'est-ce pas?—R. Peut-être, jusqu'à un certain point.

“ Q. Alors l'effet de l'entrée du maquereau anglais sur vos marchés, serait de permettre au consommateur de le payer moins cher qu'il ne le ferait autrement?—R. Oui, jusqu'à un certain point. Cela serait très-peu de chose. La quantité n'en est pas assez grande. C'est notre pêche, à nous, qui détermine les prix.

Page 429. — Myrick :—

“ Q. Quel résultat aurait sur le commerce de votre établissement, le fait de réimposer sur le maquereau de l'île du Prince-Edouard un droit de deux piastres le baril? J'aimerais particulièrement à connaître votre opinion là-dessus?—R. Comme nous avons ici notre maison de commerce, avec nos bâtiments et nos appareils de pêche, il nous serait impossible de l'abandonner complètement; mais, dans ce cas-là, nous exploiterions plus particulièrement la pêche de la morue, au moins jusqu'à ce que la saison fût bien avancée et que le maquereau fût devenu gras; car, si quelque qualité du maquereau devait rapporter un haut prix, ce serait le maquereau pris à la fin de la saison. Nous pourrions faire la pêche de ce maquereau-là, mais nous ne voudrions pas entreprendre, avec un poisson de qualité inférieure, de faire compétition au maquereau pris sur les côtes des Etats-Unis.

“ Q. Veuillez nous dire pourquoi?—R. Le maquereau No. 3, c. à-d. le maquereau inférieur, rapporte généralement bien moins que le maquereau gras. Les frais de capture, de l'embarillage et du transport sont les mêmes, tandis que le maquereau